



United Nations
Educational, Scientific and
Cultural Organization

Organisation
des Nations Unies
pour l'éducation,
la science et la culture

Organización
de las Naciones Unidas
para la Educación,
la Ciencia y la Cultura

Организация
Объединенных Наций по
вопросам образования,
науки и культуры

منظمة الأمم المتحدة
للتربية والعلم والثقافة

联合国教育、
科学及文化组织

Rapport du Directeur général sur l'exécution du programme (34 C/5) (1^{er} janvier 2008 – 30 juin 2009)

Grand programme III - Sciences sociales et humaines

TITRE II - PROGRAMMES ET SERVICES LIÉS AU PROGRAMME

II.A – Programmes

GRAND PROGRAMME III - SCIENCES SOCIALES ET HUMAINES

Priorité sectorielle biennale 1 : Promouvoir des principes, des pratiques et des normes éthiques utiles pour le développement scientifique, technologique et social

Paragraphe 03018 - Axe d'action 1 : Promotion de l'éthique des sciences et des technologies, l'accent étant mis sur la bioéthique

Budget ordinaire : Activités (arrondis au millier de dollars)	
Planifié: 2 785	Effectif: 2 369

Résultats escomptés du 34 C/5	Réalisations	Défis/enseignements tirés	Rapport coût-efficacité	Durabilité
Sensibilisation des responsables de l'élaboration des politiques dans les États membres, des établissements d'enseignement supérieur, des systèmes de recherche nationaux ainsi que du grand public aux questions concernant l'éthique des sciences et des technologies.	<ul style="list-style-type: none"> • Contribution importante à la sensibilisation du public par le biais du Comité international de bioéthique (CIB) et du Comité intergouvernemental de bioéthique (CIGB). • Nouvelle publication sur l'historique, les principes et l'application de la Déclaration universelle sur la bioéthique et les droits de l'homme en anglais et en français • Renforcement de la coopération et de la création de réseaux au niveau régional : tenue de deux réunions régionales du réseau Redbioetica (Montevideo, mai 2008 et Cordoba, octobre 2008) et création d'un Réseau régional des comités nationaux de bioéthique des pays de la CEI (Kazan septembre 2008). • Par le biais du Programme d'éducation à l'éthique (EPP), le recensement des spécialistes de l'enseignement de l'éthique et la constitution d'un échantillon de programmes d'enseignement ont été organisés à Abidjan (Cote d'Ivoire) en décembre 2008, Dakar (Sénégal) en mars 2009 et Kinshasa (République démocratique du Congo) en juillet 2009. • Des stages de formation d'enseignants à l'éthique ont été organisés en Roumanie, Kenya, Slovaquie, Arabie saoudite et Bélarus, en coopération avec les Chaires UNESCO de bioéthique en Israël et au Kenya. Des activités similaires sont en cours dans le domaine de l'enseignement de l'éthique de l'environnement en Russie, Bélarus, Asie-Pacifique et Afrique de l'Ouest. • Le cursus de base en bioéthique de l'UNESCO en anglais et en français, fondé sur les principes de la Déclaration, a été lancé en octobre 2008. Les universités potentielles sont en cours d'identification dans les 5 régions et les tests débiteront fin 2009. Retours d'information positifs sur le cursus de base 	<ul style="list-style-type: none"> • Les documents d'étude inclus dans la base de données GEObs sur les ressources en éthique permettent une synergie pour les deux projets et réduisent les coûts globaux de mise en 	Cofinancé par les partenaires	Le cursus de base sert de fondement à l'introduction de l'enseignement à la bioéthique, en particulier des principes de la Déclaration, dans des régions où

Résultats escomptés du 34 C/5	Réalizations	Défis/enseignements tirés	Rapport coût-efficacité	Durabilité
	<ul style="list-style-type: none"> • Les bases de données de l'Observatoire mondial d'éthique (GEObs) continuent d'être enrichies et les indicateurs de référence sont en partie dépassés • Activités statutaires de la COMEST : Session extraordinaire (Paris, novembre 2008) et Session ordinaire (Kuala Lumpur, juin 2009). Diffusion du Projet de rapport sur les implications éthiques du changement climatique et les sciences. • Consultations sur les travaux de la COMEST sur le changement climatique : diffusion au public du Projet de rapport, participation à des réunions régionales sur l'Arctique (Monaco, mars 2009) et l'Afrique de l'Ouest (Niamey, mai 2009), participation prévue à la 3^e Conférence mondiale sur le climat (Genève, septembre 2009) et à la Conférence des Parties à la CCNUCC (Copenhague, décembre 2009). 	<p>œuvre</p> <ul style="list-style-type: none"> • Les activités menées durant le reste de l'année chercheront essentiellement à atteindre les indicateurs de référence pour GEObs1 et GEObs2 d'ici à la fin de l'année. Pour GEObs3, des données sur les programmes d'enseignement ont été collectées principalement d'Afrique de l'Ouest et d'Espagne et seront mises en ligne avant la fin de l'année. Les données relatives à la fréquentation indiquent toujours un accès important à Geobs4 dans les six langues de l'UNESCO qui témoigne de l'intérêt vif et soutenu manifesté dans toutes les régions • L'intérêt considérable manifesté pour l'approche éthique appelle à préciser les concepts et élargir les processus de consultation, mais aussi à bien définir les limites avec les autres processus politiques en cours. • Afin de répondre au scepticisme persistant quant à la pertinence du cadre normatif de l'UNESCO existant, un suivi consultatif étendu et approprié s'avère nécessaire 	<p>La traduction des données saisies dans le système GEObs entraîne des dépenses élevées. La priorité de traduction est accordée aux données jouissant d'une fréquentation importante dans les 6 langues afin d'augmenter la rentabilité des activités de traduction</p> <p>Elevé, grâce à une forte intégration au sein de la plate-forme intersectorielle sur le changement climatique et la mise à profit de manifestations existantes n'ayant pas l'éthique pour objet essentiel afin d'assurer une visibilité maximale.</p> <p>Elevé, grâce à des synergies avec d'autres processus internationaux dans le même domaine, souvent en mesure d'inviter l'UNESCO et de financer sa participation.</p>	<p>cet enseignement n'existe pas encore. Le cursus de base est publiquement disponible afin que les enseignants puissent s'en servir tout comme les documents d'étude également accessibles en ligne, par le biais de la base de données GEObs sur les ressources dans le domaine de l'éthique</p> <p>Des fonds extrabudgétaires sont recherchés pour couvrir le coût unique de traduction et disposer d'un soutien supplémentaire pour la collecte et la saisie des données compte tenu des besoins croissants</p> <p>Garantie par des synergies internes, une forte demande de contributions dans le domaine de l'éthique émanant de nombreuses parties prenantes et des possibilités concrètes de financements supplémentaires</p> <p>Difficultés à assurer le suivi de la mise en œuvre de la Recommandation de 1974 à un niveau suffisamment étendu : il convient de susciter une participation active des Etats membres et de poursuivre la recherche de synergies avec d'autres processus</p>

Résultats escomptés du 34 C/5	Réalizations	Défis/enseignements tirés	Rapport coût-efficacité	Durabilité
	<ul style="list-style-type: none"> • Consultation sur les travaux de la COMEST sur l'éthique de la science : réunion de coopération dans la région arabe (Le Caire, octobre 2008) et travail en coopération avec l'OCDE, la FES, l'Académie des sciences des États-Unis, la NSF, le Conseil britannique pour la recherche économique et sociale et d'autres organes nationaux et internationaux pertinents, dans le cadre notamment du Forum mondial des sciences sociales, afin d'identifier plus clairement les questions relatives à la mise en œuvre de la Recommandation de 1974 concernant la condition des chercheurs scientifiques et dans le but d'assurer un futur suivi • Éthique des nanotechnologies : prise en considération du document d'orientation de la COMEST de 2007, consultations en cours afin de favoriser la mise en œuvre des politiques, en particulier tenue d'une réunion régionale d'experts pour les pays arabes (Doha, mai 2009). • Enseignement de l'éthique de l'environnement : activités régionales en vue de partager les expériences et d'élaborer des approches communes en Fédération de Russie et dans les pays de la CEI, en Afrique de l'Ouest et en Asie-Pacifique. Mise en place progressive d'un réseau de travail rassemblant des spécialistes 	<ul style="list-style-type: none"> • Une réponse adaptée au défi des nanotechnologies requiert une meilleure intégration des aspects éthiques dans les politiques scientifiques • La dynamique interrégionale invite à une meilleure prise en compte de la diversité culturelle et à une approche pratique plus solide du renforcement des capacités 	<p>Les activités menées ont su provoquer des synergies avec les processus existant dans le même domaine, auxquelles l'UNESCO a apporté des financements complémentaires précieux</p>	<p>Garantie par un vif intérêt politique et de nombreuses possibilités de financements supplémentaires</p> <p>Dépend de la capacité à impliquer des universités et des conseils de recherche dans le but d'assurer la pérennité des réseaux</p>
<p>Renforcement de la coopération internationale et des capacités institutionnelles nationales dans le domaine de la bioéthique, et incitation à prendre en compte dans les politiques pertinentes, en tant que de besoin, les principes énoncés dans la Déclaration universelle sur la bioéthique et les droits de l'homme.</p>	<ul style="list-style-type: none"> • Conformément à son programme de travail pour la période 2008-2009, le CIB a axé son travail sur le principe de la responsabilité sociale et de la santé (Art. 14 de la Déclaration) et sur la question du clonage humain et de la gouvernance internationale. Les résultats préliminaires des groupes de travail sur ces questions ont été examinés à la 15^e session (ordinaire) du CIB en octobre 2008. Le CIB a également entamé une réflexion préliminaire sur le principe du respect de la vulnérabilité humaine et de l'intégrité personnelle. • La session conjointe du CIB et du Comité intergouvernemental de bioéthique (CIGB), organisée par le Directeur général en octobre 2008, a donné lieu à des débats et une confrontation 	<ul style="list-style-type: none"> • L'UNESCO, avec des instances multiculturelles dotées d'une large base comme le CIB et le CIGB, était particulièrement bien placée pour conduire la réflexion et se pencher sur les enjeux éthiques des défis scientifiques tels que le clonage humain tout en parvenant à concilier la diversité des points de vue dans ce domaine. • Le CIB et le CIGB, en tant qu'organes consultatifs de l'Organisation, confirment leur rôle essentiel dans la réponse aux 	<p>Malgré les implications financières des réunions statutaires, une participation importante et des demandes de suivi des réunions, etc. témoignent du succès de ces activités et de leur pertinence</p>	<p>Le budget alloué aux activités statutaires n'est pas suffisant pour assurer une mise en œuvre efficace du programme et, dans une certaine mesure, ne permet pas d'atteindre la qualité et la portée requises pour certaines activités (par exemple, l'organisation de vastes auditions publiques et consultations dans le but d'impliquer le maximum de parties prenantes concernées). En outre, l'ajournement, dû à la</p>

Résultats escomptés du 34 C/5	Réalisations	Défis/enseignements tirés	Rapport coût-efficacité	Durabilité
	<p>constructive et encouragé les échanges entre les deux comités sur les travaux en cours.</p> <ul style="list-style-type: none"> Le Rapport du CIB sur le clonage humain et la gouvernance internationale a reçu sa forme définitive en juin 2009 et a été soumis à l'examen du CIGB à sa 6^e session, en juillet 2009. Le CIB poursuit son étude de la question de la responsabilité sociale et de la santé. Les États membres ont bénéficié d'une assistance au titre du projet d'aide aux comités de bioéthique. Des comités nationaux de bioéthique ont été créés avec le soutien de l'UNESCO dans les pays suivants : El Salvador, Ghana, Guinée, Gabon, Jamaïque, Madagascar et Togo. Des missions techniques et/ou des travaux préparatoires chargés d'appuyer la création de comités nationaux de bioéthique ont été entrepris au Cap-Vert et au Tchad. La première formation aux méthodes de travail a été préparée au Gabon, Ghana, Jamaïque et Togo. Les comités récemment mis en place disposent désormais de documentation grâce à la coopération avec le Kennedy Institute of Ethics, Université de Georgetown (États-Unis d'Amérique), tandis que le Comité central d'éthique (Danemark) offre des formules de stages. 	<p>défis techniques émergents en émettant des suggestions opportunes et des orientations possibles afin de renforcer l'engagement dans un domaine spécifique dans les années à venir</p> <ul style="list-style-type: none"> La création d'un comité national de bioéthique est un processus de longue haleine tributaire des procédures et engagements politiques en jeu. 		<p>grippe porcine, de la 16^e session du CIB, initialement programmée en mai 2009 au Mexique, a eu des conséquences importantes, affectant en partie la qualité du travail réalisé.</p> <p>Les fonds permettant de soutenir les comités d'éthique sont relativement limités. Des financements extrabudgétaires seront nécessaires pour garantir un projet pérenne</p>

Priorité sectorielle biennale 2 : Renforcer les systèmes de recherche nationaux et régionaux de façon à promouvoir la recherche orientée vers l'action sur les problèmes éthiques et sociaux

Paragraphe 03020 - Axe d'action 2 : Renforcement de l'articulation entre la recherche et la formulation de politiques dans le domaine du développement social et les politiques en matière d'éducation physique et de sport

Budget ordinaire : Activités (arrondi au millier de dollars)

Planifié: 4 635

Effectif: 3 731

Résultats escomptés du 34 C/5	Réalisations	Défis/enseignements tirés	Rapport coût-efficacité	Durabilité
<p>Consolidation des réseaux de recherche orientés vers les politiques dans le domaine des sciences sociales en vue d'éclairer la formulation des politiques concernant notamment l'élimination de la pauvreté, les migrations, l'intégration régionale, les questions urbaines, les jeunes, y compris la violence des jeunes, et l'égalité et l'équité entre les sexes ainsi que l'enseignement des sciences sociales et humaines.</p>	<ul style="list-style-type: none"> Dans le cadre du MOST, renforcement des réseaux de recherche orientés vers les politiques par le biais de travaux théoriques ciblés dans les domaines essentiels du MOST pour établir des passerelles entre la recherche, les politiques et la pratique Désignation d'un nouveau Comité de conseil scientifique MOST, étroitement lié au CISS et aux réseaux internationaux de chercheurs en sciences sociales ; Trois nouvelles publications finalisées Rédaction du Rapport mondial sur les sciences sociales prévu par l'accord-cadre UNESCO-CISS et dont la publication est 			

Résultats escomptés du 34 C/5	Réalizations	Défis/enseignements tirés	Rapport coût-efficacité	Durabilité
	<p>prévue pour 2010</p> <ul style="list-style-type: none"> - Au cours du Forum mondial des sciences sociales, organisé par le CISS à Bergen (Norvège), du 10 au 12 mai 2009, manifestation conjointe du MOST et du Conseil sud-africain de la recherche en sciences humaines intitulée « Repenser les politiques sociales pour répondre à la crise économique et financière » et participation à des sessions de publication sur les migrations et les sciences sociales - Approches nouvelles du développement social dans la région de l'Amérique latine et des Caraïbes soumises à un examen scientifique en coopération avec la FLACSO (projet « Repenser l'Amérique latine » et relations avec le Forum des ministres du Développement social) - Projet de recherche sur les sociabilités souterraines au Brésil, mené en partenariat avec la London School of Economics and Political Science (LSE) et les partenaires locaux à Brasilia - Lancement d'une collection en sept volumes sur le Programme École ouverte au Brésil (entamé en 2000 et devenu politique publique en 2004) afin de diffuser ses références institutionnelles et théoriques et rendre compte de son évolution jusqu'à aujourd'hui <p>Cinq nouvelles séries de notes d'orientation vont venir enrichir l'outil en ligne du programme MOST:</p> <ul style="list-style-type: none"> - le lien entre la recherche et la définition des politiques - l'intégration régionale - la pauvreté - la violence à l'encontre des femmes - la violence juvénile <ul style="list-style-type: none"> - Publication d'un numéro spécial d'une revue française sur la Convention internationale des Nations Unies sur la protection des droits de tous les travailleurs migrants et des membres de leur famille; rédaction du manuscrit d'un livre sur la Convention dont la publication par les Éditions UNESCO et les Éditions de l'Université de Cambridge est prévue pour 2009. - Commande d'études de cas sur les obstacles à la liberté de mouvement en Afrique de l'Ouest et d'une étude sur les attitudes envers la liberté de mouvement dans toutes les organisations régionales en coopération avec l'Université des Nations Unies à Bruges. - Publication d'un manuel recensant les termes essentiels utilisés 	<ul style="list-style-type: none"> • Le programme MOST rencontre des difficultés liées à ses ressources humaines et financières limitées. Progrès réalisés avec le recrutement de trois nouvelles équipes sur le terrain • Défi : Rassembler les contributions des chercheurs afin de répondre aux demandes spécifiques. Importance d'un dialogue direct sur la politique et la prospective • Enseignement tiré : à travers la mise en œuvre du programme, l'UNESCO a pu donner un sens nouveau au rôle des écoles dans la communauté et explorer la mise en application de concepts tels que la participation des jeunes et la diversité créatrice. Le processus d'apprentissage est intégralement décrit dans la collection - La production de notes d'orientation à partir d'études réalisées dans la recherche sociale a jusqu'à présent été organisée au Siège. Les ressources humaines et financières voient ainsi la réalisation du travail tandis que des 	<p>Rapport coût-efficacité élevé car les coûts devraient être intégralement supportés par la LSE et les partenaires locaux du secteur privé</p> <p>Rapport coût-efficacité élevé car les coûts ont été intégralement supportés par le partenaire local (secteur privé) et des compétences internes ont été utilisées pour réaliser la collection</p> <p>L'UNU et le MOST se sont partagé des stagiaires qualifiés, l'opération étant financée par le Gouvernement flamand de Belgique au cours de l'année 2009 afin de réaliser des notes d'orientation</p>	<p>Possibilité étudiée au sein du projet de reproduire les bonnes pratiques par le biais d'une méthodologie qui reste à concevoir</p> <p>La collection a considérablement amélioré la visibilité du Programme École ouverte et a suscité un intérêt chez d'autres acteurs à même de reconduire l'expérience, notamment à l'échelle régionale et internationale.</p> <p>Plan de gestion élaboré et mis à jour ;</p> <p>- Mise à jour fonctionnelle de l'outil et gestion de nouvelles collections thématiques sur la</p>

Résultats escomptés du 34 C/5	Réalizations	Défis/enseignements tirés	Rapport coût-efficacité	Durabilité
	<p>dans les débats sur la gestion des migrations, intitulé « Populations en mouvement » et réalisé conjointement avec l'ONG néerlandaise Processus de La Haye</p> <ul style="list-style-type: none"> - Coopération avec le réseau d'universités et de décideurs géré par l'IRD et l'UE en vue de coordonner un projet sur la liberté de mouvement en Afrique de l'Ouest. - Traductions du livre « Migrations sans frontières » en français, espagnol, russe et chinois. - Migrations africaines : projet conjoint sur la protection des droits des migrants au Maroc, en Algérie, au Mali, au Sénégal, au Niger, en Mauritanie, mise en place avec la Cimade (ONG française). - Dans le cadre de la plate-forme intersectorielle sur le changement climatique, lancement d'un projet sur les relations entre changement climatique et migrations. Tous les intervenants ont été identifiés et le manuscrit est attendu pour mars 2010. <p>Afin d'examiner le problème de l'intégration des migrants dans la société urbaine ainsi que les politiques urbaines adoptées en Chine, une étude a été réalisée, portant sur « l'incidence de l'accès à l'éducation et des conditions de logement sur l'intégration des migrants dans la société urbaine ».</p> <p>Participation de l'UNESCO au 4^e Forum urbain mondial à Nanjing (Chine) du 3 au 6 novembre 2008. Publication d'un Document de politiques du MOST intitulé « Politiques urbaines et droit à la ville », synthèse des débats publics internationaux tenus dans le cadre du projet conjoint UNESCO/ONU-HABITAT sur les droits, les responsabilités et la citoyenneté en milieu urbain, de 2005 à 2008.</p> <ul style="list-style-type: none"> • Séminaire régional organisé avec le Bureau de New Delhi en février 2009 sur le thème « Quartiers historiques pour tous en Inde » afin d'examiner le manuscrit de la version indienne de l'ensemble d'outils intitulé « Des quartiers historiques pour tous ». 	<p>compétences essentielles à la gestion des savoirs et des compléments techniques à l'outil facilitent l'accès à de futurs contributeurs</p> <ul style="list-style-type: none"> - Les méthodes appliquées à la production de notes d'orientation sont en cours de révision en vue d'une amélioration technique future de l'outil ; <p>Difficulté à mettre en œuvre une stratégie globale compte tenu de l'ampleur des questions en jeu et des ressources limitées.</p> <ul style="list-style-type: none"> • Bénéfices tirés de la coopération entre les institutions concernant la diffusion des résultats de la recherche ; bénéfices tirés de l'approche commune des secteurs 	<p>Publication en ligne de tous les documents afin de réduire les coûts et d'en optimiser l'impact.</p> <p>Partenariat avec la l'Association chinoise des travailleurs ruraux et coopération étroite avec le Centre de recherches pour le développement du Conseil d'état</p>	<p>recherche</p> <p>Les résultats obtenus à ce jour ont permis de créer de nouvelles alliances entre institutions : UNU-CRIS, OMS-TropIKA etc.</p> <p>Création d'un réseau rassemblant des individus et des partenaires impliqués dans la création de synergies sur le long terme.</p> <p>Les résultats des travaux de recherche et les recommandations de politiques seront partagés entre les universitaires et les décideurs en Chine par le biais d'une conférence et d'un dialogue régulier sur les politiques</p> <p>Mise en place d'une coopération entre UN-HABITAT et les bureaux de l'UNESCO à New Delhi lors du 4^e Forum urbain mondial. Création de réseaux rassemblant SHS, les chaires UNESCO de ED et UNESCOCAT pour élaborer des politiques urbaines inclusives orientées vers les migrants</p> <p>Le réseau rassemble des acteurs majeurs impliqués dans les questions relatives à la jeunesse (ONG de jeunesse, agences des</p>

Résultats escomptés du 34 C/5	Réalizations	Défis/enseignements tirés	Rapport coût-efficacité	Durabilité
	<p>Le séminaire a rassemblé le Centre de sciences sociales de l'Inde, des ONG et des représentants des villes. Un atelier international s'est tenu en février 2009 sur la « Durabilité sociale dans les quartiers historiques » avec la ville de Séoul et la Chaire UNESCO de Yonsei (République de Corée) en étroite coopération avec la Commission nationale coréenne pour l'UNESCO et des universités du Royaume-Uni, Viet Nam, Chine et Italie.</p> <ul style="list-style-type: none"> • Séminaire international sur « Les migrants en demande de ville » organisé à Venise en mars 2009 avec la Chaire UNESCO sur « l'inclusion sociale et spatiale des migrants » : lancement d'une étude sur la conception d'un ensemble d'outils permettant de « créer des villes meilleures pour les migrants et leurs familles ». • Soutien à l'organisation de la Conférence mondiale sur le développement des villes et participation à la Conférence dans le cadre du PRODOC avec la Ville de Porto Alegre sur la gouvernance et la solidarité • Élaboration de la Stratégie de SHS concernant la jeunesse centrée sur l'édification et la gestion des savoirs, la recherche empirique, le dialogue sur les politiques et leur élaboration, la participation des jeunes dans la prise de décisions, l'engagement civique des jeunes et leur inclusion sociale • Dans le cadre de la Conférence internationale des Amériques (CILA 2008), co-organisation de la Réunion régionale sur les 	<p>ED, SHS et SC en vue de développer « l'éducation pour le développement durable en milieu urbain ».</p> <ul style="list-style-type: none"> • Défis : acquérir des données et des informations pertinentes et valides. Effectuer la synthèse des données acquises. • Enseignement tiré : l'UNESCO a été perçue par le gouvernement comme un participant essentiel qui garantit la faisabilité de telles actions. L'UBO, de par sa crédibilité, joue un rôle fondamental, permettant de trouver des partenaires potentiels et d'assurer l'engagement du Siège dans de telles initiatives. • Défis : acquérir des données et des informations pertinentes et valides. Effectuer la synthèse des données acquises. • Identification des acteurs les plus compétents travaillant sur des questions 	<p>Cofinancement par des parrainages publics et privés (Space Group, en République de Corée, et des banques italiennes), parrainages de villes comme Séville, Shanghai et Nanjing et soutien apporté par la coopération franco-chinoise aux prochaines sessions de formation opérationnelle avec les autorités locales</p> <p>Coopération entre le Siège et les unités hors Siège pour créer des synergies permettant d'identifier les priorités essentielles.</p> <ul style="list-style-type: none"> - Coopération accrue entre le Siège et les unités hors Siège dans l'élaboration de la Stratégie et l'identification des priorités régionales - Les activités sont conçues pour assurer un effet multiplicateur et reposent sur l'utilisation des TIC et la coopération avec des partenaires sur le terrain, ce qui permet une réduction des coûts opérationnels et une efficacité et un impact accrus 	<p>Nations Unies, OIG, etc.) qui encourageront l'élaboration d'un programme et de politiques pour les jeunes dans la région</p> <ul style="list-style-type: none"> - Efforts ciblés sur l'élaboration de cadres et de directives pour répondre aux besoins à la fois en termes de politiques et de programmes, sur la consolidation des réseaux et la transmission des savoir-faire et des compétences - Efforts déployés en vue d'accroître l'adhésion des gouvernements et des organisations de jeunesse - Le réseau rassemble des acteurs majeurs impliqués dans

Résultats escomptés du 34 C/5	Réalizations	Défis/ enseignements tirés	Rapport coût-efficacité	Durabilité
	<p>« Réseaux et politiques de jeunesse » (15-19 octobre 2008) à Punta Cana (République dominicaine) et création du Réseau des jeunes des Amériques pour échanger des informations sur les bonnes pratiques en matière de politiques et de programmes pour les jeunes en Amérique latine et aux Caraïbes</p> <ul style="list-style-type: none"> Établissement d'un cadre institutionnel spécialisé (tourné vers la jeunesse) pour l'échange des pratiques, des résultats et des initiatives, avec 7 agences des Nations Unies, 5 OIG et 10 gouvernements et OING, et création d'une plate-forme régionale virtuelle et en ligne et d'un site Internet Cinq projets nationaux pour le Développement juvénile et la prévention de la violence sont actuellement mis en œuvre dans les pays suivants : El Salvador, Nicaragua, Honduras et Guatemala et République dominicaine. L'intégration sociale des jeunes a été encouragée par le biais d'une approche multidisciplinaire dans les domaines de compétence de l'UNESCO. Afin d'intégrer les expériences collectées par le biais de ces projets à des processus de définition de politiques, l'UNESCO organisera le deuxième Forum des ministres et hauts responsables en charge de la jeunesse en Amérique centrale sur le thème du développement de la jeunesse et de la prévention de la violence (Costa Rica, août 2009). <p>(EXTRABUDGÉTAIRE)</p> <ul style="list-style-type: none"> Trois publications destinées à informer les chercheurs et les décideurs sur les options politiques permettant d'envisager l'éradication de la pauvreté depuis la perspective des droits de l'homme sont en préparation Un manuel de formation sur l'application de l'approche fondée sur les droits de l'homme à l'éradication de la pauvreté est en cours de préparation. Un document de politiques, regroupant les recommandations 	<p>en lien avec la jeunesse dans la région.</p> <ul style="list-style-type: none"> Défis : établir des calendriers réalistes qui conviennent à un ensemble vaste et complexe de partenaires et régler la question des retards de versement des contributions et ses répercussions sur la mise en œuvre des activités. Enseignement tiré : la réussite du projet (tous les résultats escomptés jusqu'à présent ont été atteints) a démontré l'utilité (adaptabilité et solidité) d'un réseau spécialisé réunissant des acteurs motivés et l'importance de créer des plates-formes permettant la réalisation de travaux communs et l'échange de pratiques L'initiative pour le développement juvénile et la prévention de la violence a permis une réponse opportune aux besoins prioritaires grâce à l'approche interdisciplinaire de l'UNESCO. Une collecte de fonds est nécessaire pour consolider les réalisations. L'approche fondée sur les droits de l'homme permet de cibler les populations les plus pauvres et constitue un outil puissant dans l'élaboration de stratégies efficaces de lutte contre la pauvreté Explorer davantage les partenariats avec le secteur privé pour encourager la mise en application d'une approche fondée sur les droits de l'homme dans l'éradication 	<p>L'utilisation de ressources en ligne a permis à une petite équipe technique installée dans trois pays de recevoir des propositions venant de 35 pays. Elle permettra également l'évaluation de ces propositions par des évaluateurs installés dans plus de 20 pays. En outre, des résultats, informations générales et processus sont disponibles en ligne, sur le site internet du projet.</p>	<p>les questions relatives à la jeunesse (ONG de jeunesse, agences des Nations Unies, OIG, etc.) qui encourageront l'élaboration d'un programme et de politiques pour les jeunes dans la région.</p> <ul style="list-style-type: none"> La plate-forme en ligne devra subir uniquement des mises à jour mineures Les réseaux professionnels et institutionnels ont été renforcés Un congrès régional en août et septembre permettra de consolider à la fois les processus de sélection et les réseaux de coopération et d'échange Une collecte de fonds est actuellement en cours <p>Nombre de jeunes et d'adultes formés jusqu'à présent</p> <p>Les activités menées dans les Caraïbes sont placées sous l'égide d'un groupe de réflexion (think tank) récemment constitué qui permettra d'assurer leur pérennité</p> <p>Des gouvernements ont parrainé la session de formation</p>

Résultats escomptés du 34 C/5	Réalizations	Défis/enseignements tirés	Rapport coût-efficacité	Durabilité
	<p>issues du programme transversal de l'UNESCO sur l'éradication de la pauvreté depuis la perspective des droits de l'homme (2002-2007) est en cours de préparation. Ce document de politiques apportera une réelle contribution au programme d'éradication de la pauvreté.</p> <ul style="list-style-type: none"> • Une publication sur le Statut de la pauvreté dans l'humanité est en cours d'édition et paraîtra bientôt. • Un séminaire régional organisé à Kingston a réuni pour la première fois un réseau de chercheurs œuvrant dans les Caraïbes sur le coût de la pauvreté • Une étude régionale a été lancée en Afrique de l'Ouest, grâce à des bourses de recherche, sur des Documents de stratégie pour la réduction de la pauvreté, des normes minimales et une budgétisation axés sur les droits de l'homme (bourse de recherche) • Deux bourses de recherche ont été accordées à des projets nationaux de recherche. Le premier, axé sur l'incidence de la crise financière sur les populations les plus vulnérables, en particulier les mendiants, a été lancé au Sénégal afin d'établir des recommandations sur la formulation des politiques pour les DSRP nationaux. Le second porte sur l'intégration des droits de l'homme au Document de stratégie pour la réduction de la pauvreté de la Côte d'Ivoire et a également été lancé. • Formation des groupes thématiques chargés d'établir les Documents de stratégie pour la réduction de la pauvreté (DSRP) en Côte d'Ivoire et au Togo à une approche fondée sur les droits de l'homme • Des initiatives sont en cours afin de définir plus clairement la contribution de l'Organisation à la deuxième Décennie pour l'éradication de la pauvreté (2008-2017) et au Pacte mondial (Global compact) de l'ONU • Deux d'entre elles portant sur l'incidence de la crise financière sur les populations les plus vulnérables sont en préparation pour soumission à des sources extrabudgétaires, en coopération avec les Chaires UNESCO au Bénin et en Italie, le centre de recherche CERAP en Côte d'Ivoire et l'Université Gaston Berger au Sénégal • Une consultation nationale en Côte d'Ivoire ainsi qu'une session de formation et le lancement officiel du projet régional sur l'incidence de la crise financière sur la pauvreté sont en cours d'élaboration avec le Ministère du développement de Côte d'Ivoire et les équipes de pays des Nations Unies. Ces 	<p>de la pauvreté</p>	<p>Les bourses reposent sur des financements extrabudgétaires.</p>	<p>Ces initiatives reposant sur de nouveaux partenariats, la pérennité doit être assurée par création de coalitions</p>

Résultats escomptés du 34 C/5	Réalizations	Défis/enseignements tirés	Rapport coût-efficacité	Durabilité
	<p>manifestations devraient se dérouler du 1^{er} au 6 octobre 2009.</p> <ul style="list-style-type: none"> • Une réunion d'un groupe d'experts analysera et commentera tous les documents de politiques, études et publications prévues entrant dans le cadre du programme et fera des propositions d'amendements. Les versions finales devraient être publiées et mises en ligne. La réunion se tiendra du 9 au 11 décembre 2009 à Paris. <p>(1) Centre de recherche et de documentation sur les femmes de la région des Grands Lacs (GLR)</p> <ul style="list-style-type: none"> • Un cadre conceptuel, une étude de faisabilité et une proposition de projet concernant la création du Centre sont disponibles en anglais et en français et seront mis à jour. • Un nouveau plan d'action a été adopté à Mombasa lors du deuxième Forum des ministres chargés de la condition féminine de la région des Grands Lacs (GLR) organisé à Mombasa, au Kenya (juin 2009). Cette réunion avait pour objet de fournir un suivi du plan d'action examiné et formalisé par les ministres des affaires féminines de la région des Grands Lacs lors de leur premier Forum (Kinshasa, 2008). • Ce nouveau plan d'action prend en compte les contributions et activités devant être mises en œuvre par les ministres et les partenaires participant au projet (la CEA, l'UNIFEM, la BAD, et le Secrétariat de la Conférence internationale sur la région des Grands Lacs). • Les rapports de 5 consultations nationales organisées au Burundi, RDC, Kenya, Rwanda, République-Unie de Tanzanie, Zambie et leurs régions sont disponibles. Y sont identifiées les priorités nationales, l'institution nationale chargée d'accueillir l'organe national du Centre et le type de collaboration envisagé avec le Centre régional • Une analyse faisant le point sur les programmes et institutions actuels consacrés à la problématique des femmes et de l'égalité des sexes dans la région des Grands Lacs est disponible. • Le projet de Mémoire d'accord, le projet d'accord concernant la création du Centre et le projet de statut seront examinés et finalisés au cours d'une réunion portant sur les aspects légaux et techniques qui se tiendra en République-Unie de Tanzanie en novembre 2009. Le Gouvernement tanzanien accueillera également le prochain Forum des ministres chargés de la condition féminine de la région des Grands Lacs en 2010. • Une équipe spéciale est constituée en République-Unie de 	<ul style="list-style-type: none"> • La création et le renforcement des partenariats entre le Centre et les ministères, les universités et d'autres institutions pertinentes feront partie des points essentiels pour renforcer efficacement l'articulation entre la recherche et la formulation des politiques aux niveaux national et régional 	<p>Le coût estimé pour l'établissement et le fonctionnement du Centre est d'environ 3 000 000 dollars pour deux ans.</p> <p>La Banque africaine de développement conduira l'élaboration d'une stratégie financière pour couvrir les frais de fonctionnement du Centre.</p>	<p>Le projet portera sur 11 pays de la région des Grands Lacs et profitera directement aux ministères, parlements et autres institutions gouvernementales, aux organisations féminines et de la société civile, aux étudiants et aux professeurs d'université et aux chercheurs et universitaires étudiant la question du genre. Des liens avec les universités locales et d'autres centres de recherche renforceront la viabilité du Centre.</p>

Résultats escomptés du 34 C/5	Réalizations	Défis/enseignements tirés	Rapport coût-efficacité	Durabilité
	<p>Tanzanie afin de garantir la mise en œuvre du plan d'action. Les membres de l'équipe spéciale sont: le Ministère du développement communautaire, de l'égalité des genres et de l'enfance de la République-Unie de Tanzanie, l'UNIFEM, le FNUAP, le Ministère des affaires étrangères et de la coopération internationale et l'UNESCO.</p> <p>(2) Autonomisation sociale et économique des femmes</p> <ul style="list-style-type: none"> Le Réseau international UNESCO d'études sur les femmes et le genre fonctionne parfaitement. Il regroupe des chercheurs et des départements d'universités d'Afrique, d'Asie, d'Amérique latine et des Caraïbes, d'Amérique du Nord, d'Europe et d'Océanie. La deuxième conférence du Réseau international s'est tenue à Bangkok en février 2009. 40 études ont été passées en revue à cette occasion et sont disponibles en ligne. Œuvrant à consolider, affiner et harmoniser les recherches existantes sur les femmes palestiniennes, le Centre de recherche et de documentation des femmes palestiniennes a poursuivi ses travaux, aboutissant à plusieurs publications qui ont rencontré un grand succès aux niveaux national et régional. Des indicateurs de l'autonomisation des femmes ont été élaborés selon l'approche fondée sur les droits de l'homme. Le Centre a contribué au renforcement des capacités des chercheurs des institutions nationales, cherchant à orienter les recherches vers les politiques et l'action afin de renforcer la formulation de politiques non discriminatoires. Le programme de travail pour la période 2010-2011 a été adopté par le Conseil d'administration. 	<ul style="list-style-type: none"> Augmenter le nombre d'institutions participant au Réseau en particulier en Afrique. La capacité du Secrétariat du Réseau, actuellement installé à Manille, à coordonner et gérer efficacement la mise en œuvre complète des activités aux niveaux régional et international continue de poser des problèmes Le futur statut du Centre et sa pérennité, en tant qu'entité publique autonome, demeurent un problème: le Centre dispose actuellement du statut temporaire de projet de l'UNESCO. Portée et visibilité des travaux de recherche effectués par le PWRDC, en particulier au-delà des centres de recherche arabes et palestiniens. 	<p>L'UNESCO a financé la participation de plusieurs membres du Réseau en échange d'études que devaient présenter eux-mêmes les membres lors du Forum international.</p> <p>Grâce à un soutien extrabudgétaire fourni par la Norvège et d'autres institutions des Nations Unies, le Centre a pu diversifier et multiplier ses activités pour atteindre les résultats escomptés.</p>	<p>L'implication d'institutions à travers le monde contribue à la pérennité du Réseau, avec pour objectif de renforcer la collaboration intercontinentale entre centres de recherche et des universités, partager les bonnes pratiques, orienter les études sur les questions liées aux femmes et à l'égalité des sexes vers la formulation de politiques et faire avancer la recherche sur la condition féminine</p> <p>Ce Centre est considéré par les partenaires comme une expérience pilote réussie, à répéter dans d'autres régions des territoires palestiniens.</p> <p>Des réseaux stratégiques faisant intervenir les universités locales, d'autres instituts de recherche, des institutions des Nations Unies et des connexions internationales contribuent à la pérennité du Centre.</p> <p>Le personnel du PWRDC a acquis des compétences avancées et une expérience pratique à travers l'élaboration d'activités de recherche et de formation. Il convient de bâtir sur cette expérience afin d'assurer au sein du Centre et du pays un suivi durable des questions liées à l'égalité des sexes.</p>
Renforcement des capacités des systèmes nationaux de recherche	<ul style="list-style-type: none"> Deux réunions statutaires du Bureau du CIG du MOST se sont tenues en janvier et octobre 2008 (à Paris, au Siège). 	<ul style="list-style-type: none"> Les forums ministériels ont mis en avant l'impact du MOST à travers l'amélioration 		

Résultats escomptés du 34 C/5	Réalizations	Défis/enseignements tirés	Rapport coût-efficacité	Durabilité
pour la formulation de politiques du développement social	<ul style="list-style-type: none"> • 6 forums ministériels régionaux et sous-régionaux ont été organisés, renforçant le dialogue entre les décideurs et la communauté des chercheurs. Une déclaration a été adoptée à l'issue des forums. • Élaboration, parution et diffusion de 11 publications incluses dans le PRODOC avec le Secrétariat national à la jeunesse du Brésil 	<p>de l'articulation entre la recherche et la formulation des politiques. A ce jour, 80 ministres ont soutenu activement et renforcé la coopération horizontale.</p> <ul style="list-style-type: none"> • Améliorer l'articulation entre les forums et les priorités thématiques du MOST ; • Défi : élaborer un programme commun aux décideurs et à la communauté universitaire. • Défi : élaborer des mécanismes et une stratégie appropriés afin d'aider le Ministère à programmer ces publications à l'avance en vue de les inclure dans la base de données du MOST. • Enseignement tiré : l'UNESCO est considérée par le gouvernement comme un participant essentiel à même de garantir la faisabilité de ces actions. 	<p>Très bon rapport coût-efficacité puisque les coûts sont intégralement couverts par le PRODOC et les investissements réalisés ont consisté pour l'essentiel en du temps consacré par le personnel à des contributions et à la révision des publications</p>	<p>Les secrétariats du Ministère et son secteur des publications ont été formés par le biais du PRODOC et de l'UNESCO et peuvent désormais pérenniser et multiplier les résultats. Une stratégie de sortie prudente a été élaborée pour garantir la viabilité lorsque le projet arrivera à son terme</p>
Incitation à mettre en œuvre la Convention internationale contre le dopage dans le sport.	<ul style="list-style-type: none"> • 112 Etats parties à la Convention (indicateur de performance du 34 C/5 dépassé). • Un Cadre de suivi de la Convention a été mis en place après consultation des États parties. • Investissements du Fonds pour l'élimination du dopage dans le sport dans sept projets à ce jour (Jamaïque, Mali, Mozambique et Uruguay). Le solde du Fonds s'élève actuellement à 2 100 000 dollars. 	<ul style="list-style-type: none"> • Une coopération étroite avec les États membres est requise pour leur fournir une assistance dans le cadre de leur adhésion à la Convention et pour l'élaboration de projets de qualité à même de recevoir une assistance financière au titre du Fonds pour l'élimination du dopage dans le sport. 	<p>L'allocation des ressources à la Convention se fait « sur la base du strict minimum » conformément à son article 32.3.</p>	<p>Mise en œuvre de programmes de lutte contre le dopage par les Etats parties comme défini par le suivi de la Convention.</p> <p>Large adhésion des États membres à la Convention</p>
Meilleure intégration, s'il y a lieu, des politiques en matière d'éducation physique et de sport dans les systèmes éducatifs nationaux.	<ul style="list-style-type: none"> • Le Congrès international de Kingston (septembre 2008), le Séminaire régional de Zanzibar (septembre 2008) et la Table ronde de Busan (République de Corée) sur les jeux et sports traditionnels (septembre 2008) ont apporté des contributions essentielles à la Stratégie mondiale en matière de sport et d'éducation physique actuellement en cours d'élaboration. • La réforme du CIGEPS, destinée à accroître la visibilité du Comité et mieux en exposer le rôle, a abouti à une révision des Statuts du Comité, qui seront soumis à la Conférence générale à sa 35^e session. 	<ul style="list-style-type: none"> • Investissements limités des gouvernements dans le développement social, en particulier dans l'EPS ; capacité du CIGEPS à jouer un rôle de chef de file en matière d'EPS. 	<p>Recherche de fonds extrabudgétaires en cours</p>	

Priorité sectorielle biennale 3 : Contribuer au dialogue entre les civilisations et les cultures et à une culture de la paix par la philosophie, les sciences humaines, la bonne gouvernance, la promotion des droits de l'homme et la lutte contre la discrimination

Para. 03025 - Axe d'action 3 : Promotion de la réflexion philosophique, des droits de l'homme dans les domaines de compétence de l'UNESCO, et de la lutte contre le racisme et la discrimination

Budget ordinaire : Activités (arrondi au millier de dollars)

Planifié: 2 763

Effectif: 2 266

Résultats escomptés du 34 C/5	Réalisations	Défis/enseignements tirés	Rapport coût-efficacité	Durabilité
Mise en œuvre de stratégies intersectorielles sur la philosophie, les droits de l'homme, la démocratie et la lutte contre le racisme.	<p>En ce qui concerne la philosophie : (1) tenue de réunions régionales de haut niveau sur l'enseignement de la philosophie</p> <ul style="list-style-type: none"> - en Tunisie, 11-12 mai 2009 (Monde arabe) - aux Philippines, 25-26 mai 2009 (Asie et Pacifique) - en République dominicaine, 8-9 juin 2009 (Amérique latine et Caraïbes) - la réunion pour la région Afrique est prévue début septembre au Mali. <p>Réalisation de brochures régionales en anglais et français ainsi qu'en arabe pour le monde arabe et en espagnol pour l'Amérique latine et les Caraïbes.</p> <p>(2) La préparation de la Journée mondiale de la philosophie 2009 en Fédération de Russie est largement entamée. Événements au Siège de l'UNESCO ainsi que dans de nombreux Etats membres.</p>	<p>(1) Prise en compte par les pays des recommandations adoptées lors des réunions régionales</p> <p>(2) Diffusion des résultats des colloques et des tables rondes, en particulier ceux qui concernent les défis majeurs dans les domaines de compétence de l'Organisation. La coopération avec CIPSH et Diogène est essentielle pour cette diffusion, la revue étant publiée en 6 langues.</p>	<p>(1) Très bon équilibre</p> <p>(2) Très bon équilibre</p>	<p>(1) Identification :</p> <ul style="list-style-type: none"> (a) des mesures prises en faveur de l'enseignement de la philosophie dans les différentes régions ; (b) du nombre et de l'étendue des réseaux régionaux en matière d'échange des expériences qui ont fait leurs preuves ; (c) du nombre de traductions de l'Etude « La Philosophie, une Ecole de la Liberté » en langues autres que l'anglais et le français. (arabe, allemand, espagnol ; demandées : perse, khmer) <p>(2) (a) La régularité des célébrations à l'échelle nationale et le nombre croissant de philosophes participants permettent de conclure que ces célébrations seront pérennisées et ouvertes à un très large public.</p> <p>(b) L'événement international a bénéficié d'un appui institutionnel au plus haut niveau, d'une part des Etats membres qui ont déjà accueilli cette Journée (Chili – Maroc – Turquie – Italie) et, d'autre part, des Etats membres qui se sont inscrits pour accueillir la célébration internationale.</p>

Résultats escomptés du 34 C/5	Réalizations	Défis/enseignements tirés	Rapport coût-efficacité	Durabilité
	<p>(3) En ce qui concerne les Dialogues philosophiques interrégionaux Asie-Monde arabe, organisés par les Bureaux de l'UNESCO à Bangkok et à Rabat, quatre dialogues se sont tenus à ce jour :</p> <ol style="list-style-type: none"> 1. du 25 au 27 juillet 2008 à Hiroshima (Japon) 2. le 4 août 2008, à Séoul (République de Corée) 3. le 5 août 2008, à Séoul (République de Corée) 4. du 28 au 30 mai 2009, à Bangkok (Thaïlande). <p>Les résultats incluent jusqu'à présent des études, en cours d'édition avant une future publication, et une recommandation pour établir une Déclaration pour une paix durable.</p> <ul style="list-style-type: none"> • En ce qui concerne la lutte contre le racisme : contribution intersectorielle à la Conférence d'examen de Durban (Genève, Suisse, avril 2009) grâce à un rapport de l'UNESCO et l'organisation de manifestations parallèles. L'initiative de l'UNESCO de Coalition internationale des villes contre le racisme est expressément mentionnée dans le Document final de la Conférence d'examen de Durban • Les coalitions des villes contre le racisme et la discrimination ont été renforcées par l'établissement d'une coalition internationale lors du 3^e Forum mondial des droits de l'homme, à Nantes (France), en juin 2008. Des réunions annuelles ont été tenues par les coalitions d'Europe (Bologne, Italie, septembre 2008), d'Amérique latine (deuxième réunion annuelle, Santo Andre, Brésil, novembre 2008), d'Amérique du Nord (mars 2009), et d'Afrique (mars 2009). Une coalition régionale a été mise en place pour la région des Etats arabes (Casablanca, Maroc, juin 2008). Le Comité directeur de la coalition européenne s'est réuni à Saint-Pétersbourg (Fédération de Russie) en mai 2009. Une coalition nationale a été constituée en République de Moldova. Des indicateurs pour évaluer à l'échelon local le racisme et la discrimination et les politiques de lutte contre la discrimination sont en cours d'élaboration par la coalition européenne en coordination avec l'UNESCO. • Des recommandations sur le projet « Voix des jeunes contre le racisme » ont été élaborées en partenariat avec le Football Club de Barcelone et le Parlement européen. L'inclusion de clauses de non-discrimination dans les contrats des joueurs de football est encouragée par l'UNESCO. 	<p>(3) Encourager un dialogue plus interactif</p> <ul style="list-style-type: none"> • Les conclusions de la Conférence d'examen de Durban ont confirmé le potentiel considérable des travaux menés par les municipalités et gouvernements locaux pour avancer dans la lutte contre la discrimination et le racisme. • La coalition est considérée par de nombreuses villes comme un moyen efficace de lutter contre le racisme et la discrimination en milieu urbain. • Le défi consiste à élaborer une stratégie et trouver des synergies permettant de construire sur les différences de chaque coalition tout en partageant le même but et les mêmes intérêts. • Élaborer un ensemble harmonieux d'indicateurs tout en examinant les différents cadres législatifs nationaux ; construire sur les fondations des travaux réalisés par les villes. 	<p>(3) Très bon équilibre</p> <p>Les modalités d'action de la coalition jouissent d'un bon rapport coût-efficacité car les villes couvrent de plus en plus les frais liés à la mise en œuvre de leurs plans d'action</p> <p>La Conférence a été intégralement financée par la ville d'accueil et la coalition européenne.</p>	<p>(3) Établissement de relations durables entre les philosophes des deux régions, en particulier grâce à des tables rondes thématiques.</p> <p>La reconnaissance de la pertinence des coalitions des villes de l'UNESCO par la Conférence d'examen de Durban démontre l'importance de cette initiative dans la lutte contre le racisme. Augmentation du nombre de villes rejoignant le réseau</p> <p>Dépend de l'engagement des villes pour le projet et de la coopération scientifique et technique de l'UNESCO.</p> <p>La pérennité dépend de la flexibilité et de l'universalité des indicateurs développés pour les villes. Un cadre commun est ainsi élaboré, qui laisse toutefois une place aux contextes et besoins individuels.</p> <p>La viabilité du projet est garantie par la capacité des jeunes y participant à partager leurs expériences avec d'autres jeunes de leur ville ; un suivi efficace des recommandations est nécessaire pour avoir un impact sur le long terme ; la reproductibilité du projet dans le cadre d'autres coalitions régionales est possible</p>

Résultats escomptés du 34 C/5	Réalizations	Défis/ enseignements tirés	Rapport coût-efficacité	Durabilité
	<ul style="list-style-type: none"> • Une coopération avec les autorités uruguayennes pour la création d'un réseau pilote d'autorités nationales contre le racisme et la discrimination dans la région de l'Amérique latine et des Caraïbes a été approuvée par le Conseil exécutif à sa 181^e session (décision 181 EX/11). • Célébration annuelle de la Journée internationale pour l'élimination de la discrimination raciale le 21 mars. • La question de la discrimination liée au VIH/SIDA à l'échelon municipal a été abordée à travers l'élaboration d'une méthodologie avec les villes de Nairobi (Kenya) et Kigali (Rwanda) • Les principaux obstacles au développement des capacités des jeunes, en particulier les plus exposés, ont été examinées et les bonnes pratiques partagées au cours d'un atelier qui a réuni plus de 30 institutions nationales œuvrant dans le domaine des droits de l'homme et venant de la région du Caucase et d'Europe centrale et orientale, dans le cadre de la 6^e Conférence internationale des médiateurs organisée à Bakou (Azerbaïdjan) les 18 et 19 juin 2008. • Soutien et participation au 6^e salon REATECH – le plus grand salon d'Amérique latine et le troisième dans le monde consacré au handicap - en coopération avec le Secrétariat national pour les droits de l'homme du Brésil. Organisation d'un séminaire international sur l'utilisation des nouvelles technologies pour améliorer la vie des personnes handicapées et sur les programmes favorisant leur intégration sociale. • Dans le cadre du Plan d'action de l'UNESCO pour la célébration du 60^e anniversaire de la Déclaration universelle des droits de l'homme, de nombreuses activités ont été organisées par l'UNESCO et ses partenaires et ont rencontré un grand succès. La liste est disponible en ligne. • 3^e réunion d'experts sur le droit de bénéficier du progrès scientifique et de ses applications, organisée à Venise (Italie), les 16 et 17 juillet 2009, par l'UNESCO en coopération avec le Centre interuniversitaire européen pour les droits de l'homme et la démocratisation (EIUC). Des avancées ont été faites vers l'élaboration d'un Document final reprenant les conclusions sur la définition de ce droit et les obligations qui s'y rattachent en vue d'aider le Comité des droits économiques, sociaux et culturels (CESCR) dans la formulation de futures remarques générales. 	<ul style="list-style-type: none"> • Impliquer dans le projet des jeunes issus de milieux différents ; amener et établir un dialogue entre les différentes parties prenantes au projet (les jeunes, les personnalités issues du monde du sport, les responsables aux échelons local, national, régional et international) et définir le rôle de l'UNESCO à cet égard ; associer à l'initiative des personnalités issues du monde du sport en vue d'en accroître la visibilité ; assurer un suivi efficace des recommandations • Les activités de célébration par l'UNESCO du 60^e anniversaire de la Déclaration universelle des droits de l'homme ont démontré la pertinence du mandat spécifique de l'Organisation s'agissant des quatre droits relevant de sa compétence. Elles ont également souligné la nécessité de poursuivre les réflexions sur les questions préoccupantes relatives aux droits de l'homme, sur les droits émergents et sur les défis éthiques et sociétaux que constituent l'éradication de la pauvreté, l'accès aux ressources en eau et à l'assainissement, la bioéthique, la protection de la diversité culturelle, l'action préventive pour faire face au changement climatique et l'éducation à la mémoire. 	<p>Le partenariat étroit avec le HCDH et d'autres institutions des Nations Unies et les liens solides entretenus réciproquement avec des centres de recherche réputés garantissent des travaux de qualité bénéficiant d'un bon rapport coût-efficacité.</p> <p>- Le partenariat avec des maisons d'édition réputées a permis d'assurer un bon rapport coût-efficacité. Il en est de même pour la diffusion de matériels de l'UNESCO à l'occasion d'importantes manifestations internationales</p>	<p>Renforcement de la coopération avec le HCDH et le CESCR et d'autres partenaires essentiels dans le domaine des droits de l'homme</p>

Résultats escomptés du 34 C/5	Réalizations	Défis/enseignements tirés	Rapport coût-efficacité	Durabilité
	<p>- Réunion d'experts sur le droit de participer à la vie culturelle, organisée à la demande du HCDH à Genève, le 13 mai 2009. Les recommandations de la réunion ont été examinées au cours de la 42^e session du CESCR en mai 2009.</p> <p>- En coopération avec SC, tenue d'une réunion d'experts sur le droit d'accès à l'eau potable et aux équipements sanitaires à l'UNESCO/IPE les 7 et 8 juillet 2009</p> <p>- Établissement du Centre international pour la promotion des droits de l'homme en tant que centre de catégorie 2 placé sous l'égide de l'UNESCO (13 février 2009, Buenos Aires, Argentine),</p> <p>Préparation de l'édition 2009 de la brochure « Droits de l'homme. Les principaux instruments internationaux. État au 31 mai 2009 »</p> <p>(1) La cérémonie de remise du Prix UNESCO de l'éducation pour la paix de 2008 s'est tenue en septembre 2008 et les interventions des participants ont été publiées en anglais et en français. (EXTRABUDG.)</p> <p>(2) Deux activités intersectorielles dans le cadre de la plate-forme 8 :</p> <p>a. « Lecture croisée de la Collection « Histoire de l'Humanité » à travers le prisme du dialogue interculturel ». (chef de file : CLT)</p> <p>b. « Développement des compétences interculturelles ». (chef de file : ED). Pour cette activité conjointe, un questionnaire sur les compétences interculturelles a été lancé auprès d'une base de données d'experts (philosophes, éducateurs, médias, ...etc.).</p> <p>(3) Un projet conjoint SHS-ED, intitulé « La civilisation arabo-musulmane à travers un regard philosophique: récits des itinéraires, des rencontres, des passerelles et des dialogues », a été conçu et a obtenu un financement de 200 000 euros de l'Agence espagnole de coopération internationale (AECI), dans le cadre de la plate-forme. [EXTRABUDG.]</p> <p>(4) Poursuite du dialogue entre les parties prenantes de la société civile au Moyen Orient à travers la vaste diffusion de trois</p>	<p>• La coopération avec le CESCR et les nouveaux experts indépendants des Nations Unies sur les droits de l'homme a été continuellement renforcée</p> <p>(1) La réduction des intérêts perçus sur la dotation au Prix aura une incidence sur le fonctionnement et la gestion du Prix. Une collecte de fonds pourrait s'avérer nécessaire. Des efforts supplémentaires devraient être déployés pour améliorer la visibilité du Prix</p> <p>(2) Coopération intersectorielle pour la mise en œuvre des activités conjointes formulées dans le cadre de la plate-forme. L'exploitation des résultats du questionnaire devra mettre en exergue la relation entre les compétences identifiées et la didactique qu'elles exigent.</p> <p>(3) Collaboration avec ED</p> <p>(4) Élargir le nombre et la portée des nouveaux partenariats constitués au titre de</p>	<p>(1) Bon équilibre</p> <p>(2) Bon équilibre</p> <p>(3) Bon équilibre</p> <p>(4) Bon équilibre</p>	<p>(1) Forte participation à la cérémonie et bonne couverture médiatique. Diffusion des activités du lauréat dans le domaine de la paix et de l'éducation à la paix grâce à la publication du Prix et à son site Web. Large sensibilisation à l'éducation à la paix</p> <p>(2) a. Nombre d'expériences pilotes pédagogiques qui vont permettre d'intégrer les résultats dans l'éducation formelle et non-formelle aux divers niveaux de l'enseignement. b. Identification des différents outils et méthodes pour combler les manques de compétences interculturelles dans les domaines de l'éducation, les musées, les médias, etc.</p> <p>(3) Le projet aboutira à l'élaboration d'outils pédagogiques destinés aux enseignants du secondaire sur la portée didactique des dialogues passés ou en cours entre le monde arabo-musulman et l'Europe.</p> <p>(4) Nombre d'individus, associations et ONG adhérant</p>

Résultats escomptés du 34 C/5	Réalizations	Défis/enseignements tirés	Rapport coût-efficacité	Durabilité
	<p>principales publications destinées aux acteurs de la société civile et aux donateurs potentiels et l'organisation de réunions visant à construire un consensus entre des universitaires, des intellectuels, des ONG et d'autres acteurs israéliens et palestiniens.</p> <p>(5) Le Forum « Horizon de la Grande Corne » continue de promouvoir le dialogue entre intellectuels de la région et de la Diaspora en vue de formuler des recommandations pour les décideurs en faveur de la paix et du développement - recherche, ateliers et publications.</p> <p>(6) Démocratie - Forum permanent de dialogue arabo-africain sur la démocratie et les droits humains : 1^e réunion du Comité directeur, à l'UNESCO, en mai 2009, pour débattre des orientations, de la structure et du fonctionnement du Forum ; 2^e réunion en décembre, au Caire. Les travaux sur la démocratie ont été favorisés par la coopération avec le Centre international des sciences de l'homme de catégorie 2, à Byblos, avec notamment l'organisation d'un séminaire sur la démocratie : « Nouveaux défis, nouvelles perspectives » (mai 2009) et d'un atelier avec des ONG (juillet 2009).</p> <p>(7) Dans le cadre du projet sur la sécurité humaine dans les États arabes, 4 documents de politiques sont en cours d'élaboration tandis que 5 études présentées lors de la conférence du Caire ont été amendées et finalisées dans l'optique de leur publication et d'une vaste diffusion en anglais, arabe et français. (EXTRABUDG.)</p>	<p>cette initiative, en particulier ceux qui s'attachent à traduire les principes définis en action. Collecte de fonds (une proposition de projet a été présentée suite à un appel de l'Union européenne)</p> <p>(5) La collecte de fonds est essentielle à la mise en œuvre des activités futures du Forum « Horizon de la Grande Corne ».</p> <p>(6) Collecte de fonds</p> <p>(7) L'identification de compétences de haut niveau en matière de sécurité humaine dans la région pose des problèmes</p>	<p>(5) Bon équilibre</p> <p>(6) Bon équilibre. Des fonds ont été rendus disponibles grâce au programme international sur la démocratie.</p> <p>(7) Bon équilibre</p>	<p>aux principes définis sont engagés dans l'action sur le moyen et long terme du côté israélien et palestinien.</p> <p>(5) La collecte de fonds est nécessaire pour assurer la pérennité du Forum « Horizon de la Grande Corne ».</p> <p>(6) Fonds nécessaires</p> <p>(7) Au sein de la Ligue des États arabes, un Groupe de la sécurité humaine a été constitué afin de mettre en œuvre le projet et assurer son suivi, en coopération avec le Groupe de la sécurité humaine</p>
<p>Contribution à la plate-forme intersectorielle relative au dialogue entre les civilisations et les cultures, et à une culture de la paix, par une recherche en sciences humaines orientée vers les politiques.</p>	<ul style="list-style-type: none"> - Une version mise à jour de la publication de l'UNESCO intitulée « Droits de l'homme : Questions et réponses » est en cours de publication en arabe, anglais et français par les Editions UNESCO et le Bureau de l'UNESCO à Rabat. - cérémonie de remise du Prix UNESCO-Madanjeet Singh pour la promotion de la tolérance et de la non-violence programmée pour le 16 novembre 2009; - formation à la justice réparatrice dispensée à plusieurs membres du personnel du Bureau de l'UNESCO à Brasillia <p>• Exposition annuelle Criança Esperança consacrée au 60^e</p>	<ul style="list-style-type: none"> - L'intégration des droits de l'homme devrait être encore renforcée en formant le personnel aux questions relatives aux droits de l'homme ; - L'éducation aux droits de l'homme, à la paix, à la démocratie et à la tolérance demeure une des priorités de l'Organisation. La remise de Prix UNESCO dans ces domaines encourage des individus et des organisations à travailler à l'édification d'une culture de la paix fondée sur le respect des droits universels de l'homme et des libertés fondamentales, sur la diversité culturelle et sur la tolérance ; <p>• Défis - Projet Criança Esperança de</p>	<p>- L'option des publications conjointes s'est révélée être une vraie réussite, permettant une diffusion plus vaste des travaux de l'UNESCO et une visibilité accrue</p> <p>Prix entièrement financé par la Fondation de l'Asie du Sud.</p> <p>Les coûts des activités de l'UBO sont</p>	<p>La grande qualité et la reconnaissance interne associées aux publications de l'UNESCO garantissent leur publication conjointe en différentes langues avec d'autres partenaires intéressés</p> <p>UBO – La pérennité des</p>

Résultats escomptés du 34 C/5	Réalizations	Défis/enseignements tirés	Rapport coût-efficacité	Durabilité
	anniversaire de la Déclaration universelle des droits de l'homme	l'UBO : élaborer des mécanismes et une stratégie appropriés afin d'intégrer pleinement et efficacement les thèmes de l'UNESCO à chaque exposition.	en général intégralement ou en grande partie couverts par les partenaires.	activités réalisées par l'UBO est garantie par leur caractère annuel, l'établissement de partenariats fiables et l'intérêt mutuel manifesté par tous les acteurs concernés.
Intensification de la recherche orientée vers les politiques sur les principaux obstacles et défis à la jouissance des droits de l'homme dans les domaines de compétence de l'UNESCO.	<ul style="list-style-type: none"> Progrès réalisés dans la réflexion sur les défis et obstacles à la jouissance des droits de l'homme entrant dans les domaines de compétence de l'UNESCO dans les pays d'Europe centrale et orientale grâce à l'organisation d'une deuxième réunion sous-régionale d'experts sur les droits de l'homme relevant de la compétence de l'UNESCO (Moscou, Fédération de Russie, 16 avril 2009). 	<ul style="list-style-type: none"> Ce travail nécessite de lever des fonds extrabudgétaires afin de réaliser des études représentatives et de grande qualité. Une définition plus claire des droits à participer à la vie culturelle et à bénéficier du progrès scientifique et de ses applications faciliterait grandement la recherche orientée vers les politiques dans ce domaine. 	La Commission nationale russe pour l'UNESCO, la Chaire UNESCO sur la culture, les droits de l'homme et la démocratie à l'Université d'Etat des sciences humaines de Russie ainsi que l'Ecole des droits de l'homme de Moscou ont apporté leur contribution aux résultats obtenus en mettant à disposition des ressources humaines et des compétences sur le terrain	Comme l'a souligné le Document final adopté à la réunion organisée par l'UNESCO en avril 2009, il convient de resserrer davantage les liens entre la recherche scientifique et l'adoption et la mise en œuvre des politiques et de poursuivre les efforts entrepris pour la création d'un réseau rassemblant scientifiques et décideurs qui serait chargé d'élaborer des recommandations permettant d'améliorer les politiques en matière de droits de l'homme dans les pays de la sous-région
Évaluation des efforts visant à intégrer l'approche fondée sur les droits de l'homme dans les programmes de l'UNESCO et établissement de rapports aux organes directeurs de l'UNESCO à ce sujet	<ul style="list-style-type: none"> Plus de 110 fonctionnaires de l'UNESCO issus aussi bien du Siège que des unités hors Siège ont bénéficié d'une formation. Des représentants des commissions nationales pour l'UNESCO ont également participé à ces formations. Toutes les sessions de formation ont été très appréciées pour leur pertinence et leur qualité. Trois sessions de formation supplémentaires seront organisées sur le terrain d'ici à la fin 2009. 	<ul style="list-style-type: none"> Fournir en permanence aux Secteurs/Bureaux/Offices un appui et des conseils concernant l'intégration d'une approche fondée sur les droits de l'homme dans les programmes et poursuivre et intensifier les sessions de formation. Faire jouer à l'ensemble du personnel un rôle plus actif dans l'intégration des questions des droits de l'homme à l'UNESCO Augmenter les connexions avec les autres cadres et outils de programmation utilisés dans l'Organisation. Davantage décrire et mentionner les bonnes pratiques déjà existantes utilisant une approche fondée sur les droits de l'homme dans l'Organisation. 	Les séminaires de renforcement des capacités reposent presque exclusivement sur des ressources de l'UNESCO en matière d'enseignement. La plupart des intervenants ont participé aux sessions de formation précédentes. La qualité et la pertinence des sessions de formation telle qu'elle est reconnue par les membres du personnel y participant attestent du bon rapport coût-efficacité de l'entreprise	Les membres du personnel ayant bénéficié une formation constituent un socle solide permettant d'assurer une poursuite efficace du programme. De la même façon, l'utilisation dans les séminaires de formation de personnel déjà formé démontre que l'UNESCO peut de plus en plus compter sur ses propres ressources pour promouvoir une approche fondée sur les droits de l'homme dans ses programmes. L'engagement des commissions nationales devrait permettre de soutenir davantage la poursuite et le développement de cette initiative

Résultats escomptés du 34 C/5	Réalisations	Défis/enseignements tirés	Rapport coût-efficacité	Durabilité
		<ul style="list-style-type: none"> • Impliquer de plus en plus les commissions nationales pour l'UNESCO dans cette initiative. 		

Paragraphe 03013 - Répondre aux besoins de l'Afrique

Résultats escomptés du 34 C/5	Réalisations	Défis/enseignements tirés	Rapport coût-efficacité	Durabilité
Renforcement des capacités institutionnelles nationales dans les domaines de l'éthique des sciences et des technologies et de la bioéthique.	<ul style="list-style-type: none"> • Le recensement des spécialistes de l'enseignement de l'éthique et la constitution d'un échantillon de programmes d'enseignement se poursuit par le biais du Programme d'éducation à l'éthique (réunion régionale d'experts à Abidjan, Côte d'Ivoire, en décembre 2008), • Les États membres ont bénéficié d'une assistance au titre du projet d'aide aux comités de bioéthique. Des comités nationaux de bioéthique ont été créés avec le soutien de l'UNESCO au Ghana, en Guinée, au Gabon, à Madagascar et au Togo. Des missions techniques chargées d'appuyer la création de comités nationaux de bioéthique ont été envoyées au Cap-Vert et au Tchad. La première formation aux méthodes de travail a été préparée. Les comités récemment mis en place disposeront de documentation grâce à la coopération avec le Kennedy Institute of Ethics, Université de Georgetown (États-Unis d'Amérique), tandis que le Comité central d'éthique (Danemark) offre des formules de stages. 	<ul style="list-style-type: none"> • La création d'un comité national de bioéthique est un processus de longue haleine tributaire des procédures et engagements politiques en jeu. 		
Renforcement de la coopération entre les réseaux de recherche en sciences sociales et humaines et dans le domaine des droits de l'homme - l'accent étant mis en particulier sur le resserrement des liens entre recherche et politiques en ce qui concerne l'intégration régionale, l'élimination de la pauvreté, les migrations, l'environnement urbain, la culture de la paix, les questions relatives aux femmes et aux jeunes, et dans le cadre de l'appui fourni aux forums sous-régionaux des ministres du développement social.	<ul style="list-style-type: none"> • Élaboration d'une Stratégie de SHS concernant la jeunesse en Afrique qui s'attache (entre autres) à promouvoir l'édification et la gestion des savoirs, renforcer les capacités régionales et nationales à répondre aux problèmes relatifs à la jeunesse (recherches empiriques sur ces questions, dialogue entre les chercheurs, structure pour les jeunes) et encourager la participation des jeunes dans la prise de décision, l'engagement civique des jeunes et leur inclusion sociale 	<ul style="list-style-type: none"> • Défis : Développement limité des réseaux et activités de recherche sur les questions relatives aux jeunes ; disparité entre les pays pour ce qui est des politiques nationales de la jeunesse, des approches des questions relatives aux jeunes et de la capacité à les traiter ; du contexte sociopolitique 	Les activités sont conçues pour assurer un effet multiplicateur et reposent sur l'utilisation des TIC et la coopération avec des partenaires sur le terrain (aux niveaux régional et national), ce qui permet une réduction des coûts opérationnels et une efficacité et un impact accrus.	<ul style="list-style-type: none"> - Renforcement de l'adhésion des gouvernements et des organisations de jeunes - Coopération avec les partenaires essentiels hors Siège (Commission de l'Union africaine, Banque africaine de développement, système des Nations Unies, communautés économiques régionales et Organisations intergouvernementales régionales) - Création d'un fonds pour la mise en œuvre de la Stratégie

Résultats escomptés du 34 C/5	Réalizations	Défis/ enseignements tirés	Rapport coût-efficacité	Durabilité
	<ul style="list-style-type: none"> • Investissement du Fonds pour l'élimination du dopage dans le sport dans 3 projets à ce jour (Mali, Mozambique, Seychelles). Le solde du Fonds s'élève actuellement à 1 300 000 dollars. • Le Sénégal a reçu des fonds dans le cadre du Programme de participation pour un projet de lutte contre le dopage. • Mise en place d'un programme de mastère en Afrique francophone en vue d'accroître l'accès des professeurs d'éducation physique à un enseignement de niveau universitaire • Coopération avec l'association Diambars pour la mise en place d'infrastructures destinées au sport et à l'éducation • Table ronde ministérielle régionale sur le sport au service du développement et de la paix à Zanzibar (République-Unie de Tanzanie) du 8 au 10 septembre 2008. • 3^e Festival mondial vert sur les sports de lutte traditionnelle à Lomé (Togo) • Le deuxième Forum des ministres de la CEDEAO s'est tenu en Côte d'Ivoire en septembre 2008 et la première réunion de la communauté d'Afrique de l'Est s'est déroulée au Rwanda, • Le 1^{er} Forum des ministres du Développement social pour la Communauté des États de l'Afrique de l'Est a été organisé par la CAE, en association avec le MOST, du 15 au 19 septembre 2008 à Kigali (Rwanda). • Participation et contribution à la première Conférence des ministres du Développement social de l'Union africaine sur le thème « Pour un programme de développement social durable de l'Afrique », du 27 au 31 octobre 2008 à Windhoek (Namibie), qui a vu l'adoption du Cadre de politique sociale pour l'Afrique, de la Déclaration de Windhoek et de la Position africaine commune sur l'intégration sociale • Le Forum " Horizon de la Grande Corne " continue de promouvoir le dialogue entre intellectuels de la région et de la Diaspora en vue de formuler des recommandations pour les décideurs en faveur de la paix et du développement - recherche, ateliers et publications. • Une étude régionale a été lancée en Afrique de l'Ouest, grâce à des bourses de recherche, sur des Documents de stratégie pour 	<ul style="list-style-type: none"> • La collecte de fonds est essentielle à la mise en œuvre des activités futures du Forum « Horizon de la Grande Corne ». 	<p>Bon équilibre</p>	<p>- Élaboration d'une demande de financement pour les projets extrabudgétaires</p> <p>La collecte de fonds est nécessaire pour assurer la pérennité du Forum « Horizon de la Grande Corne ».</p>

Résultats escomptés du 34 C/5	Réalizations	Défis/ enseignements tirés	Rapport coût-efficacité	Durabilité
	<p>la réduction de la pauvreté, des normes minimales et une budgétisation axés sur les droits de l'homme (bourse de recherche)</p> <ul style="list-style-type: none"> • Deux bourses de recherche ont été accordées à des projets nationaux de recherche. Le premier, axé sur l'incidence de la crise financière sur les populations les plus vulnérables, en particulier les mendiants, a été lancé au Sénégal afin d'établir des recommandations sur la formulation des politiques pour les DSRP nationaux. Le second porte sur l'intégration des droits de l'homme au Document national de stratégie pour la réduction de la pauvreté de la Côte d'Ivoire et a également été lancé. • Formation des groupes thématiques chargés d'établir les Documents de stratégie pour la réduction de la pauvreté (DSRP) en Côte d'Ivoire et au Togo à une approche fondée sur les droits de l'homme • Participations de commissions nationales, d'ONG africaines et de centres de recherche à la célébration du 60^e anniversaire de la Déclaration universelle des droits de l'homme en 2008 • Participation d'experts africains aux recherches et réunions de l'UNESCO sur le droit à l'eau et le droit à bénéficier du progrès scientifique et de ses applications. • Traduction de la Déclaration universelle des droits de l'homme dans des langues autochtones africaines • Introduction d'une approche de la programmation fondée sur les droits de l'homme à travers une formation et la participation dans les négociations du PNUAD dans les Bureaux de l'UNESCO à Accra, Bamako, Dakar, Yaoundé et Bujumbura 		<p>Les bourses reposent sur des financements extrabudgétaires</p> <p>Contribution financière importante des États membres concernés</p>	<p>Sensibilisation aux questions relatives aux droits de l'homme en Afrique aux niveaux de la prise de décision, de la recherche et de la société civile.</p> <p>Les membres du personnel ayant bénéficié une formation constituent un socle solide permettant d'assurer une poursuite efficace du programme. De la même façon, l'utilisation dans les séminaires de formation de personnel déjà formé démontre que l'UNESCO peut de plus en plus compter sur ses propres ressources pour promouvoir une approche fondée sur les droits de l'homme dans ses programmes. L'engagement des commissions nationales devrait permettre de soutenir davantage la poursuite et le</p>

Résultats escomptés du 34 C/5	Réalizations	Défis/enseignements tirés	Rapport coût-efficacité	Durabilité
				développement de cette initiative
<p>Conseils pour l'élaboration de politiques fournis aux systèmes nationaux et régionaux de recherche, en particulier par un soutien à des centres d'excellence déterminés en vue d'améliorer la qualité de la communication des résultats des recherches pertinentes en sciences sociales et humaines.</p>	<ul style="list-style-type: none"> • Accords régionaux sur les migrations : commande d'études de cas sur les obstacles à la liberté de mouvement en Afrique de l'Ouest et d'une étude sur les attitudes envers la liberté de mouvement dans toutes les organisations régionales en coopération avec l'Université des Nations Unies à Bruges. • Coopération avec le réseau d'universités et de décideurs géré par l'IRD et l'UE en vue de coordonner un projet sur la liberté de mouvement en Afrique de l'Ouest. • Migrations africaines : projet conjoint sur la protection des droits des migrants au Maroc, en Algérie, au Mali, au Sénégal, au Niger, en Mauritanie, mise en place avec la Cimade (ONG française). • Dans le cadre de la plate-forme intersectorielle sur le renforcement des systèmes de recherche nationaux, des évaluations des capacités de recherche nationales ont été entreprises dans deux pays pilotes en Afrique (République-Unie de Tanzanie et Madagascar), en mettant l'accent sur une approche combinée des sciences exactes et naturelles et des sciences sociales et humaines. • Etude nationale complète en Côte d'Ivoire, menée conjointement avec SC (plate-forme intersectorielle concernant le renforcement des systèmes de recherche nationaux) • Un soutien extrabudgétaire a été obtenu pour financer des études dans plusieurs autres pays africains afin de renforcer les systèmes nationaux de recherche et leur contribution à l'élimination de la pauvreté. • Centre de recherche et de documentation sur les femmes de la région des Grands Lacs (GLR) • Un nouveau plan d'action a été adopté à Mombasa lors du deuxième Forum des ministres chargés de la condition féminine de la région des Grands Lacs (GLR) organisé à Mombasa, au Kenya (juin 2009). Cette réunion avait pour objet de fournir un suivi du plan d'action examiné et formalisé par les ministres des affaires féminines de la région des Grands Lacs lors de leur premier Forum (Kinshasa, 2008). • Ce nouveau plan d'action prend en compte les contributions et activités devant être mises en œuvre par les ministres et les partenaires participant au projet (la CEA, l'UNIFEM, la BAD, et le Secrétariat de la Conférence internationale sur la région des 	<p>La création et le renforcement des partenariats entre le Centre et les ministères, les universités et d'autres institutions pertinentes feront partie des points essentiels pour renforcer efficacement l'articulation entre la recherche et la formulation des politiques aux niveaux national et régional</p>	<p>Le coût estimé pour l'établissement et le fonctionnement du Centre est d'environ 3 000 000 dollars pour deux ans.</p> <p>La Banque africaine de développement conduira l'élaboration d'une stratégie financière pour couvrir les frais de fonctionnement du Centre.</p>	<p>Le projet portera sur 11 pays de la région des Grands Lacs et profitera directement aux ministères, parlements et autres institutions gouvernementales, aux organisations féminines et de la société civile, aux étudiants et aux professeurs d'université et aux chercheurs et universitaires étudiant la question du genre. Des liens avec les</p>

Résultats escomptés du 34 C/5	Réalizations	Défis/enseignements tirés	Rapport coût-efficacité	Durabilité
	<p>Grands Lacs).</p> <ul style="list-style-type: none"> • Les rapports de 5 consultations nationales organisées au Burundi, RDC, Kenya, Rwanda, République-Unie de Tanzanie, Zambie et leur région sont disponibles. Y sont identifiées des priorités nationales, l'institution nationale chargée d'accueillir l'organe national du Centre et le type de collaboration envisagé avec le Centre régional • Une analyse faisant le point sur les programmes et institutions actuels consacrés à la problématique des femmes et de l'égalité des sexes dans la région des Grands Lacs est disponible. • Le projet de Mémoire d'accord, le projet d'accord concernant la création du Centre et le projet de statut seront examinés et finalisés au cours d'une réunion portant sur les aspects légaux et techniques qui se tiendra en République-Unie de Tanzanie en novembre 2009. Le Gouvernement tanzanien accueillera également le prochain Forum des ministres chargés de la condition féminine de la région des Grands Lacs en 2010. • Une équipe spéciale est constituée en République-Unie de Tanzanie afin de garantir la mise en œuvre du plan d'action. Les membres de l'équipe spéciale sont: le Ministère du développement communautaire, de l'égalité des genres et de l'enfance de la République-Unie de Tanzanie, l'UNIFEM, le FNUAP, le Ministère des affaires étrangères et de la coopération internationale et l'UNESCO. • Réunions régionales de haut niveau sur l'enseignement de la philosophie en Afrique à Bamako, les 1 et 2 septembre 2009 et en République de Maurice, les 7 et 8 septembre 2009, • La proposition visant à accorder à l'Institut d'Afrique de l'Ouest pour la recherche internationale sur l'intégration régionale et les transformations sociales (IAO) le statut de centre de catégorie 2 – placé sous l'égide l'UNESCO – a été approuvée à l'unanimité par le Conseil exécutif à sa 181^e session (avril 2009) et doit être présentée, en vue de son approbation finale, à la Conférence générale d'octobre 2009. • La création de l'institut consolidera les divers réseaux et équipes de recherche multidisciplinaires sur l'intégration régionale en Afrique de l'Ouest et renforcera le dialogue entre chercheurs et décideurs. La recherche, le plaidoyer, la formation et la documentation permettront aux décideurs, à la société civile et aux universitaires de faire face aux divers aspects, défis et 			<p>universités locales et d'autres centres de recherche renforceront la viabilité du Centre.</p> <p>La CEDEAO, l'UEMOA, l'ECOBANK, la République du Cap-Vert et l'UNESCO sont les partenaires fondateurs de cette initiative</p>

Résultats escomptés du 34 C/5	Réalisations	Défis/enseignements tirés	Rapport coût-efficacité	Durabilité
	scénarios de l'intégration régionale			

Plates-formes intersectorielles

Paragraphe 08011 - Renforcement des systèmes de recherche nationaux

Budget ordinaire : Activités (arrondi au millier de dollars)	
Planifié:	Effectif:

Résultats escomptés du 34 C/5	Réalisations	Défis/enseignements tirés	Rapport coût-efficacité	Durabilité
Renforcement des capacités de recherche dans les pays en développement, en insistant sur la contribution de la recherche à la réalisation des objectifs de développement convenus au niveau international, notamment les OMD et les objectifs de l'EPT	<ul style="list-style-type: none"> L'Examen des systèmes de recherche nationaux est en cours dans un certain nombre de pays pilotes (Côte d'Ivoire, Jordanie, Madagascar, République-Unie de Tanzanie et Zimbabwe), l'accent étant mis sur une approche combinée des sciences exactes et naturelles et des sciences sociales et humaines. 	<ul style="list-style-type: none"> Une méthodologie commune pour le renforcement des composantes des systèmes nationaux de recherche est en cours d'élaboration et sera affinée sur la base des premiers résultats des examens intégrés. 	<p>L'approche combinée entre les différents secteurs et institutions de l'UNESCO offre des possibilités d'assurer un bon rapport coût-efficacité au niveau de la mise en œuvre.</p> <p>Le fait de conjuguer les efforts permettra d'éviter les redondances et les chevauchements dans les examens de pays.</p>	La durabilité dépendra beaucoup de l'engagement des gouvernements à mettre en œuvre les recommandations et politiques résultant des examens de pays, ainsi que de la participation suivie des partenaires de financement extérieurs.
Renforcement de la recherche et de la gestion des connaissances nationales dans les domaines de la science, de la technologie et de l'innovation, création des capacités correspondantes et soutien à celles-ci	<ul style="list-style-type: none"> Les examens cohérents réalisés par l'UNESCO au niveau des pays aident les États membres à revoir leurs systèmes nationaux de recherche afin de renforcer les capacités en matière d'innovation et de développement durable, tant dans le domaine des sciences exactes et naturelles que dans celui des sciences sociales et humaines. 	<ul style="list-style-type: none"> Les approches déjà adoptées par l'Organisation servent de base à l'élaboration progressive de méthodologies pleinement intégrées visant au renforcement des systèmes de recherche et portant sur l'ensemble des disciplines scientifiques. Des études spécifiques pourront intégrer la notion d'éthique des sciences et des technologies et en faire une préoccupation centrale pour l'examen final, ainsi que pour la mise en œuvre des politiques organisationnelles et le renforcement supplémentaire des capacités de recherche. 		
Meilleure articulation entre les organes chargés de la formulation des politiques, les établissements d'enseignement supérieur et de recherche d'un côté et les pratiques en matière d'éducation et de développement de l'autre	<ul style="list-style-type: none"> Les activités portent sur le renforcement des liens entre tous les partenaires de la recherche nationale, notamment les parties prenantes publiques et privées, les universités et les instituts de recherche, les organismes de financement et les organisations internationales. 	<ul style="list-style-type: none"> On a encouragé le renforcement de la coopération avec les différentes parties prenantes en soulignant l'importance de la participation de tous les partenaires aux consultations nationales menées dans le cadre des examens, ou aux 		

Résultats escomptés du 34 C/5	Réalizations	Défis/enseignements tirés	Rapport coût-efficacité	Durabilité
		équipes spéciales nationales.		
Amélioration des capacités de recherche du Programme UNITWIN et chaires UNESCO dans certains des pays les moins avancés, notamment par le biais d'une coopération triangulaire Nord-Sud-Sud	<ul style="list-style-type: none"> Les réseaux UNITWIN et les chaires UNESCO seront associés aux examens des systèmes de recherche nationaux dès la phase initiale, partout où cela sera possible, en vue d'accroître leur participation au renforcement des capacités de recherche et d'innovation. 	<ul style="list-style-type: none"> Les nouvelles lignes directrices pour les réseaux UNITWIN et les chaires UNESCO sont prises en compte. 		
Développement de la recherche scientifique grâce à l'intégration des TIC	<ul style="list-style-type: none"> L'évaluation des capacités en matière de TIC et le rôle de l'accès à l'information sont intégrés à l'approche conjointe intersectorielle adoptée pour l'examen des systèmes de recherche nationaux. 	<ul style="list-style-type: none"> Afin de remédier aux problèmes posés par le manque de données, et de créer une base solide pour les phases d'examen et de mise en œuvre au plan national, il convient de consacrer beaucoup de temps et d'accorder une grande attention à l'élaboration du premier rapport d'étape sur les examens, avec la participation des acteurs nationaux et, le cas échéant, de l'ISU. 		